

## ► Editorial

Après cette période estivale, qui a vu bon nombre d'entre vous en vacances, il est temps pour notre association de se remettre « au travail ». Les actions en cours ou à venir ne manqueront pas comme vous pourrez le constater en lisant ce nouveau numéro d'Inf'OPAL.

### *Plate-forme française pour les méthodes alternatives à l'expérimentation animale*

Le 6 juillet dernier a eu lieu, au siège de l'AFSSAPS, la réunion de signature de la convention du GIS (groupement d'intérêt scientifique) « plate-forme française pour le développement des méthodes alternatives à l'expérimentation animale ». L'implication de l'OPAL dans cette plate-forme est pleinement justifiée par les actions que nous avons menées depuis plusieurs dizaines d'années en faveur du développement de méthodes substitutives fiables. Le rôle du GIS est de promouvoir les méthodes et stratégies développées au niveau français dans le domaine des alternatives à l'expérimentation animale dans le respect de la règle des 3 R. Il existe à ce jour 16 plates-formes européennes dont les activités sont coordonnées par ECOPA (European Consensus Platform for Alternatives). Il était indispensable que la France se dote d'une telle structure qui via ECOPA, sera également en lien avec l'ECVAM (European Centre for Validation of Alternative Methods) et avec l'EPAA (European Partnership for Alternative Approaches to

Animal testing). Le GIS est constitué de quatre piliers :

- les autorités réglementaires (AFSSAPS, AFSSET, INERIS, Ministère de la recherche) ;

- les représentants de la recherche publique (INSERM, CNRS, Société de Pharmacotoxicologie Cellulaire) ;

- les représentants de l'industrie (LEEM, FIP, UIC) ;

- les représentants d'association veillant à l'utilisation raisonnée de l'animal de laboratoire (OPAL, Ligue Française des Droits de l'Animal).

La première réunion du GIS qui aura lieu avant la fin de l'année au siège de l'AFSSAPS, aura pour but de dresser la liste des actions en cours, de définir les thématiques prioritaires et d'établir le programme à mettre en place. Nous vous tiendrons régulièrement informés des actions conduites par cette plate-forme qui devraient permettre de coordonner et de développer la recherche française appliquée aux méthodes substitutives à l'expérimentation animale.

### *Révision de la Directive européenne*

La fin de l'année sera également marquée par la révision de la Directive européenne 86/609/EEC. Le projet initial avait suscité de nombreuses inquiétudes en raison notamment de la prise en compte d'arguments peu scientifiques prônés par le lobbying « antivivisectionniste » et du développement injustifié des contraintes administratives. L'AFSTAL, le GIRCOR et l'OPAL ont transmis à FELASA des propositions de correction du

document de travail sur la révision de la Directive. Ces propositions, ainsi que celles faites par les associations de nombreux autres pays européens, ont été prises en compte par FELASA qui les a transmises à la Commission européenne. La mobilisation des associations et des expérimentateurs devrait conduire la Commission à adopter une attitude plus responsable et réaliste vis-à-vis de l'expérimentation animale.

### *Prochain Colloque de l'OPAL*

Après le colloque de décembre 2006 sur les conséquences de l'application de la réglementation REACH sur l'expérimentation animale (un compte-rendu de ce Colloque a fait l'objet du précédent numéro d'Inf'OPAL), le Conseil d'Administration a décidé d'organiser un autre Colloque en 2008. Le thème en sera le deuxième des 3 R selon Russell et Burch, c'est-à-dire la Réduction : jusqu'où peut-on réduire le recours à l'expérimentation animale ?

Jean-Pierre Clot  
Président

## Sommaire

● Editorial	1
● Hommage au Docteur Pierre	2
● Commission nationale de l'expérimentation animale	2
● ECVAM : nouvelles validations	2
● 5 <sup>e</sup> symposium ComTech AFSTAL	3
● Colloque GIRCOR	3
● Colloque FELASA/ICLAS	4
● Agenda	4

## ► Hommage au Docteur Pierre

Le Docteur René Pierre, deuxième président de l'OPAL, est décédé le 14 février 2007.

Né le 4 août 1924, René Pierre était médecin et pharmacien. Il était devenu en 1976 Directeur scientifique du Centre de Recherches du groupe Beaufour-Ipsen, puis en 1983 Directeur administratif, jusqu'à son départ en retraite. Il s'était alors consacré à des tâches humanitaires en Afrique.

Devant la montée en puissance des antivivisectionnistes et des organisations de consommateurs, Pierre Joly, Président du SNIP, avait « réactivé » en 1982 l'Œuvre d'Assistance aux Animaux de Laboratoire (OAAL), créée en 1968 à l'initiative du Professeur Pierre Mercier et qui n'avait jamais réellement fonctionné ; il

avait associé à sa démarche les autres industries utilisatrices d'animaux de laboratoire. René Pierre était dès cette époque entré au Conseil de l'Association et avait été élu Vice-président. Il était devenu Président le 3 juillet 1985, à la suite de la démission de notre Président fondateur, le Professeur Pierre Mercier. Il avait poursuivi la politique de son prédécesseur, notamment en organisant les deuxième et troisième Prix Amalthée (décernés respectivement en 1986 et 1989) mais avait souhaité donner à l'OAAL, devenue l'OPAL, une orientation plus scientifique tenant compte d'une part du soutien des industries concernées et d'autre part de la nécessité d'associer la recherche publique à nos actions, politique qui, après 17 ans est toujours celle suivie par ses quatre successeurs.

Au moment de prendre sa retraite, il avait décidé de passer le relais et avait démissionné le 30 mars 1990. Le conseil présidé par son successeur Madame Monique Adolphe, lauréate du premier Prix Amalthée, avait décidé de le nommer Président d'honneur.

Nous garderons de lui l'image d'un homme de rigueur et de conviction, ce qui n'excluait pas chez lui un contact chaleureux. Nous ne pouvons lui rendre un meilleur hommage qu'en reprenant quelques lignes écrites par notre ancien Secrétaire général François Clostre qui fut son proche collaborateur : « Les quinze années passées auprès de René Pierre resteront pour moi indélébiles. Il existait entre nous une complicité à la fois humaine, culturelle et scientifique. Il restera à jamais un ami et un Maître »

## ► Commission nationale de l'expérimentation animale

Les membres de la Commission nationale de l'Expérimentation animale ont été nommés par arrêté du Ministre de l'Enseignement et de la Recherche en date du 2 mai 2007 (J.O. du 13 mai 2007).

La Commission est dorénavant présidée par Monsieur François Collart-Dutilleul, qui est un juriste. Parmi les membres proposés par les professionnels de l'expérimentation animale, nous avons noté avec plaisir deux administra-

teurs de l'OPAL, Madame Chantal Autissier Navarro et Madame Hélène Combrisson et, au titre des organisations représentatives du secteur industriel privé, un membre de notre Association, Monsieur Pierre Gallix.

Nous leur adressons nos amicales félicitations, en étant persuadés qu'ils sauront rappeler à l'occasion à leurs collègues l'important travail scientifique réalisé par l'OPAL en matière de protection de l'animal de laboratoire et de

développement des méthodes alternatives.

En outre, nous avons noté sur la liste un certain nombre de personnalités qui ont participé activement à différentes reprises à nos manifestations : Mesdames H. Callon, S. de Jouffrey et A. Rouban et Messieurs B. Andrieux, F. Lachapelle et J.J. Legrand.

La Commission s'est mise au travail et déjà a tenu déjà une première réunion en juin.

## ► Validation de cinq nouveaux tests

Le comité consultatif scientifique du Centre européen pour la validation de méthodes alternatives (ECVAM) a annoncé la validation de cinq nouveaux tests *in vitro* permettant de remplacer les tests sur les animaux :

■ deux tests permettent d'évaluer le potentiel d'irritation cutanée de produits chimiques et d'identifier les produits chimiques irritants : Episkin® et Epiderm®, modèles de peau humaine reconstituée en 3 D qui comprennent

une matrice formée de trois types de collagènes humains constituant le derme, sur lequel se développe un épiderme différencié provenant de kéranocytes humains ;

■ deux autres identifient de puissants irritants oculaires : BCOP (Bovine Corneal Opacity and Permeability), test d'opacité et de perméabilité de la cornée de bovin et ICE (Isolated Chicken Eye) test réalisé sur l'œil de poulet isolé ;

■ le cinquième test permet de réduire de moitié le nombre de

souris utilisées dans les tests sur les allergies cutanées : rLLNA (reduced Local Lymph Node Assay, essai réduit des ganglions lymphatiques locaux) qui évalue uniquement à la dose la plus élevée le pouvoir des substances chimiques et des mélanges sur la sensibilisation de la peau.

Ces cinq tests doivent maintenant être acceptés par les autorités de réglementation et les Etats membres.

## ► Cinquième symposium COM TECH AFSTAL

Ce symposium s'est tenu le 2 février 2007 à Paris. Il a réuni plus de 350 participants autour du thème : Les 4 « C » de la génétique des animaux de laboratoire : Créer, Caractériser, Croiser, Conserver.

La journée a commencé par une brillante introduction du Pr Axel Khan, sur les droits, le pouvoir et la responsabilité de l'Animal humain confronté aux autres animaux. Ce devoir de responsabilité de l'homme vis-à-vis de l'animal, sans remettre en cause la nécessité et l'importance de la recherche

expérimentale sur les modèles animaux, doit le conduire à justifier les travaux qu'il entreprend. Il conviendrait donc d'ajouter un cinquième « C » de la génétique, celui de la considération pour les animaux de laboratoire.

L'ensemble des huit exposés scientifiques et techniques ont permis de montrer que si créer une nouvelle lignée génétique est maintenant devenu une réalité, il est nécessaire de la caractériser par le phénotypage et le génotypage dont les limites ont été évoquées. Le succès de chacune des

étapes de la création à la conservation dépend fondamentalement d'une bonne connaissance des modèles disponibles et en particulier des lignées d'animaux non génétiquement modifiés qui servent de base à toutes les autres. Enfin, ont été présentés les différents réseaux de conservation et de distribution, spécialisés ou non dans les animaux mutants ainsi que les techniques de conservation des gamètes ou des embryons par le froid qui sont développées et utilisées pour de nombreuses espèces avec succès. ☉

## ► Colloque GIRCOR

Le GIRCOR a organisé un colloque intitulé « L'expérimentation animale en toute transparence » qui s'est tenu au Sénat le 31 janvier dernier.

François Lachapelle, Président du GIRCOR, a mis l'accent sur la confrontation de logiques rationnelles et de logiques passionnelles dues à la disparité des acteurs de l'expérimentation animale, selon qu'ils soient militants, scientifiques ou simples citoyens.

Il a été rappelé que sur le cheptel d'animaux élevés, seuls 0,02 % sont destinés à l'expérimentation animale, nombre qui a été diminué de moitié en 10 ans.

Pour le malade, l'animal représente un espoir thérapeutique justifié. Cette conviction évoquée par Jeanine Chanteur, philosophe, n'empêche pas la science de se heurter à une sorte de morale animale venant à l'encontre de son utilisation au seul profit de l'homme.

Les apports de l'expérimentation animale au progrès médical sont décrits par Charles Pillet qui rappelle l'omniprésence de l'animal depuis les études physiologiques jusqu'à la biologie moléculaire.

On le retrouve dans tous les champs de la recherche : virologie, vaccinologie, infectiologie, etc. Il est à l'origine de découvertes comme les activateurs cellulaires ou de substances biopharmaceutiques comme l'insuline ou les anticorps monoclonaux.

Bernard Andrieux (ministère de la Recherche) et Erik Kerourio (ministère de l'Agriculture) rappellent les grands principes de la réglementation française et européenne. Si l'animal n'a pas de droit, juridiquement parlant, l'homme en a cependant envers lui, notamment celui de le traiter décemment et de l'utiliser de façon pertinente. Sont donnés également quelques chiffres pour 2004 : 2 300 000 animaux ont été utilisés (5 000 000 en 1984), dont 87,5% de rongeurs et 0,16 % de primates), 434 établissements concernés (1 200 en 1990).

Alors que tout est mis en œuvre pour réduire le nombre d'animaux utilisés, selon la présidente d'ECOPA Vera Rogers, l'application du règlement REACH ne pourra être menée à bien qu'avec l'utilisation de 16 millions d'animaux, puisque seules les

méthodes *in vivo* permettront de valider les tests sur les 30 000 substances chimiques qui devront être réalisés d'ici 2025. Actuellement, les méthodes substitutives existantes ne sont pas assez prédictives. Il faut donc s'attendre à une hausse de 3 % d'expérimentation animale dans les onze années à venir.

Dominique Masset (AFSSAPS) justifie ensuite la nécessité de l'utilisation de l'animal dans les essais cliniques et pharmaceutiques. La pharmacotoxicologie ne peut s'en passer. L'identification des toxicités spécifiques avant la phase I (reprotoxicité, mutagénicité, immunotoxicité, adéquation symptôme/cible) exige au moins la comparaison entre deux espèces animales. En outre, ces études précliniques permettent de mesurer la biodisponibilité qui indiquera le chemin (voie parentérale, orale, générale) à parcourir par la molécule jusqu'à la cellule cible. Tous ces essais doivent être réalisés selon les bonnes pratiques de laboratoire. La pharmacovigilance permettra une meilleure valorisation des études animales, les études toxicologiques pouvant

>>>

>>> servir à prédire un événement toxique et une réelle évaluation du risque.

En conclusion, Axel Kahn définit la place de l'expérimentation animale dans la recherche biomédicale d'aujourd'hui et de demain, à côté des méthodes *in silico*, *in vitro* ou *in cellulo* qui ne permettent pas de reproduire la complexité et l'interaction de populations cellulaires globales. L'utilisation de cellules souches posent par

ailleurs des problèmes éthiques. Par contre, l'ingénierie tissulaire offre des espoirs pour reproduire des groupes de cellules organisées en tissu. Il rappelle, cependant, que la responsabilité de l'homme vis-à-vis de l'animal n'est rien d'autre que sa responsabilité vis-à-vis de lui-même. Sa conscience de la douleur lui confère un devoir de responsabilité par rapport à la douleur de l'autre, quel qu'il soit. ☺

## ► Le Congrès de FELASA/ICLAS

Le congrès FELASA/ICLAS s'est déroulé cette année du 11 au 14 juin 2007 à Cernobbio sur les rives du Lac de Côme en Italie. Les conférences, workshops ou réunions spécifiques se sont réparties dans les locaux très modernes du centre de congrès ou dans les salles de la villa Erba, joyau architectural du 19ème siècle, berceau des familles Erba et Visconti.

Ces différentes présentations ont fait une large place aux nouveaux outils technologiques d'exploration fonctionnelle : (imagerie médicale, télémétrie...) et à leur intégration dans l'environnement de l'animal de laboratoire.

Le choix d'un modèle expérimental adéquat s'est concrétisé par de nombreuses interventions sur les critères de sélection du modèle transgénique ou induit le mieux adapté aux recherches entreprises.

L'évaluation éthique, l'entretien des compétences techniques et les aspects réglementaires ont constitué la trame de fond de cette manifestation internationale dont le public venu de tous les horizons a montré sa préoccupation pour l'harmonisation des pratiques dans le but d'apporter à l'animal de laboratoire l'assurance de la prise en compte optimum de ses besoins tant physiologiques, qu'environnementaux. ☺

## ► Agenda

### Colloque LFDA

La Fondation Ligue Française des droits de l'Animal organisera son colloque le 10 octobre 2007 à la grande Halle du Parc de la Villette où se tiendra l'exposition « *Bêtes et hommes* ».

Le colloque aura pour thème : « *Homme et animal : de la douleur à la cruauté* ».

L'entrée du colloque est gratuite sur réservation auprès de la LFDA.

Fondation LFDA

39, rue Claude Bernard 75005 Paris

Tél. : 01 47 07 98 99

Fax : 01 47 07 99 98

[www.fondation-droits-animal.org](http://www.fondation-droits-animal.org)

[contact@fondation-droits-animal.org](mailto:contact@fondation-droits-animal.org)

### Journées AFSTAL

Les 33<sup>e</sup> journées d'études scientifiques et techniques de l'AFSTAL se tiendront du 28 au 30 novembre 2007 au centre des congrès de Reims sur le thème : « *Explorations innovantes en recherche biomédicale* ».

Pour information ou inscription, contactez :

Alpha Visa Congrès/AFSTAL 2007

624 rue des Grèzes 34070 Montpellier

Tél. : 04 67 03 03 00

Fax : 04 67 45 57 97

[www.alphavisa.com/afstal2007](http://www.alphavisa.com/afstal2007)

[afstal2007@alphavisa.com](mailto:afstal2007@alphavisa.com)

### Colloque OPAL

Le prochain colloque OPAL se déroulera au cours de l'année 2008 sur le thème du deuxième R de la règle des 3 R de Russell et Burch : « *Réussir à Réduire le recours à l'animal ?* »

### Parution

« *Le Droit de l'Animal* » de Suzanne Antoine, docteur en droit, présidente de la chambre honoraire à la Cour d'appel de Paris, membre du conseil d'administration de la LFDA.

Edition Legis France, 50 €



Comité de rédaction : J.P. Clot, E. Huguët, H. Maurin-Blanchet, J.P. Rebière

Coordination : I. Brasier

RECHERCHE EXPÉRIMENTALE ET PROTECTION DE L'ANIMAL DE LABORATOIRE

28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris • Tél. : 01 47 53 09 12

Fax : 01 47 53 73 76 • Adresse électronique : [OPALassociation@aol.com](mailto:OPALassociation@aol.com)